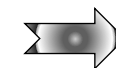


# FRAIS ANNUELS DE SCOLARITE 2021 / 2022

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE (dont 3 <sup>ème</sup> PREPA METIERS)
Contribution des Familles	760.00 €	870.00 €	1 150.00 €	1 220.00 €
Demi-Pension (4 repas et surveillance)	820.00 €	830.00 €	880.00 €	880.00 €
Repas occasionnel	7.00 €	7.00 €	7.00 €	7.00 €
<b>📢 NOUVEAUTE rentrée 2021 : Service de garderie et d'étude GRATUIT (matin et soir)</b>				
Pension (du lundi midi au vendredi midi)				4 200.00 €
Arrhes	110.00 €	110.00 €	130.00 €	210.00 €
Frais de dossier (par famille)	65.00 €	65.00 €	65.00 €	65.00 €
<b>Réductions Fratries sur la Contribution des Familles</b>				
A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	-98,80 €	-113,10 €	-149,50 €	-158,60 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	-250,80 €	-287,10 €	-379,20 €	-402.60 €
A partir du 4 <sup>ème</sup> enfant	-501,60 €	-574,20 €	-759 €	-805,20 €
<b>Cotisation facultative</b>				
<b>A.P.E.L. (par famille et par an) : 22.00 €</b>				



**La contribution des familles** comprend la part relative à l'externat exclusivement réservée à la gestion de l'établissement : investissements immobiliers et d'équipements, les dépenses liées au caractère propre de l'établissement, la participation financière de l'établissement reversée au réseau local et national de l'Enseignement Catholique et du réseau lasallien, les prestations au bénéfice des élèves : activités sportives, activités ou sorties pédagogiques (hors voyage et dispositifs spécifiques), intervenants extérieurs, assurance scolaire, photos, copies, communication, livres et fournitures pédagogiques, tee-shirt EPS, etc ....

Les personnels travaillant dans l'Enseignement Catholique bénéficient d'une réduction de 30 % sur la contribution des familles non cumulable avec les réductions fratries. Ils doivent fournir à la comptabilité chaque année une attestation de l'employeur.

**La demi-pension** : forfait annuel qui comprend **obligatoirement** 4 repas par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi pour la maternelle, l'école et le collège et lundi, mardi, mercredi et jeudi pour le lycée) ainsi que le temps de surveillance ou/et activités proposées pendant le temps méridien.

**Arrhes** : versées avec la remise du dossier d'inscription (encaissement immédiat) ou de réinscription (encaissement en juin) et déduites de la facture annuelle, remboursées si désistement pour cas de force majeure validé par la Direction.

**Frais de dossier** : versés une seule fois lors de la première inscription d'une famille, à la remise du dossier, non remboursables, non déduits sur la facture annuelle.

---

L'établissement propose aux élèves des échanges linguistiques, des voyages culturels, des journées d'intégration, des dispositifs particuliers. **Le montant de ces propositions présentées à l'inscription sera facturé en sus.**

---

Cas particulier des élèves qui **dans le cadre d'un protocole alimentaire médical (UNIQUEMENT)** amènent leur repas au self - coût d'admission par repas : **1,40 €**

---

**Cotisation facultative** : Sans refus d'adhésion (uniquement par écrit à l'attention de la comptabilité) de votre part au moment de l'inscription ou de la réinscription **et au plus tard, au 31 août. Toute famille n'ayant pas manifesté son refus à cette date sera considérée comme adhérente**, la cotisation facultative à l'A.P.E.L. sera rajoutée à votre facture annuelle **et ne pourra pas être déduite après cette date.**

---

**Comment régler ?** Le relevé de frais est établi **pour l'année** et **édité fin septembre / début octobre**. Nous demandons aux familles, dans toute la mesure du possible, d'opter pour le **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** (le 5 du mois de septembre à juin, en nous retournant l'autorisation jointe au dossier d'inscription). Vous pouvez régler également par chèque bancaire, en espèces, par carte bancaire (sur le site centre-ville), par virement bancaire (Titulaire du compte : OGEC JEAN BAPTISTE DE LA SALLE - Domiciliation bancaire : BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE - IBAN : FR76 1460 7002 7600 2018 3760 972 - BIC : CCBPFRPPMAR) ou via le paiement en ligne (PRONOTE / AGATENET), à l'année (**à réception de la facture**), ou au mois (10 mois de sept à juin). Vous devez envoyer vos règlements spontanément.



**Site Centre-ville** : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - **Site Montalembert** : 27 Bd Montesquieu - **Site St Géniest** : 1 Chemin de St Géniest  
**Adresse postale** : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66 - E-mail : [direction@lasalle84.org](mailto:direction@lasalle84.org)

**Site web**: [www.lasalle84.net](http://www.lasalle84.net)